

Portant validation du devis de la société GEORGES S.A pour l'achat des EPI de vêtements pour la restauration

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20250926-DAJ-DEC-25-225-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2025
Publication : 29/09/2025

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société GEORGES S.A pour l'achat des EPI de vêtements pour la restauration ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société GEORGES S.A pour l'achat des EPI de vêtements pour la restauration d'un montant de 2 988 € HT.

Bernay, le 17 septembre 2025

Marie-Lyne VAGNER

Maire,

